

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 4 décembre 2025

La flotte de véhicules du Conseil départemental se modernise

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 3

MODERNISER NOTRE
COLLECTIVITÉ POUR
ÊTRE PLUS PROCHE
DES PUYDÔMOIS

Depuis 2023, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme consacre un budget annuel de près de 5 millions d'euros pour le renouvellement de son parc automobile. Cette démarche de modernisation est essentielle pour permettre les déplacements des agents dans les meilleures conditions et ainsi garantir un niveau de service adapté aux besoins du territoire. Ce renouvellement répond également à des enjeux de sécurité mais aussi de développement durable (électrification de la flotte de véhicules, déploiement de la thermologie sur saleuses, etc.).

Une visite du parc technique départemental situé au Brézet était organisée le mardi 9 décembre en présence du Président du Conseil départemental Lionel Chauvin. L'occasion de découvrir une partie de la **flotte du Département, qui compte près de 1000 véhicules**, destinés aux interventions techniques, notamment pour le service des routes, comme aux déplacements des agents dans le cadre de leurs missions (véhicules légers). Le Conseil départemental, conscient du vieillissement d'une partie du parc automobile investit de manière conséquente pour son renouvellement et sa modernisation.

Cette modernisation répond à plusieurs enjeux :

Sécurisation des agents

Le Conseil départemental consulte les agents afin de connaître leurs besoins et d'adapter les véhicules à leurs missions, de façon également à sécuriser les trajets. Une attention particulière est également portée à **l'ergonomie**, afin d'améliorer le confort des agents lors des trajets.

Garantir des services adaptés aux besoins du territoire

Renouveler et moderniser le parc automobile du Département permet d'offrir une qualité de service aux Puydômois sur l'ensemble du territoire avec **l'achat d'engins pour l'entretien des routes, pour la viabilité hivernale ou encore pour les déplacements des agents.**



Environnement

Dans une démarche environnementale, l'achat de **véhicules électriques** est privilégié, quand cela est possible (en fonction des territoires et des missions). Par ailleurs, afin de **réduire l'impact de la viabilité hivernale**, les saleuses ont été équipées de capteurs qui analysent les conditions d'humidité et la température pour ajuster au plus juste la quantité de sel à répandre.

Parmi les acquisitions de l'année 2025, on compte par exemple : 3 poids lourds équipés pour la viabilité hivernale, une pelle à pneus de 10 tonnes, 2 tracteurs de fauchage, 9 fourgons, 7 utilitaires, etc.

Info +

Dans le cadre de son **plan stratégique départemental**, le Département propose un plan pluriannuel d'investissement pour les véhicules et engins de **37 M€** permettant de consacrer un budget d'environ **5 M€ annuel depuis 2023 pour le renouvellement de la flotte**.

